



Compte-rendu du conseil municipal des Jeunes du 19 février 2020 à 18h30

PRESENTS : Eve Buevoz, Maire – Vincenza Di Masullo, conseillère municipale, Balayn Stéphanie (secrétaire de mairie)
Conseillers municipaux jeunes : Timotey Aznag, Léane Blambert, Prune Desmaris, Robin Quarteroni, Emma Rechon-Reguet, Yanis Sadoux, Sasha Vidal, Maxime Yagiz, Lilian Pradeilles, Nicolas Nantas, Jeanne Déchet, Chloé Montoux
Parrains : Colombe Buevoz, Mathieu Collin, Julien Dechet, Marc Pradeilles

ABSENTS EXCUSES: Filipe Alves de Carvalho, Charles Schiavon (Cmj), Aurore Decomble (conseillère municipale), Jean-Benoît Montoux, Aline Aznag, (Parrains)
Elue secrétaire : Balayn Stéphanie

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des Jeunes du 29 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire salue tous les membres et se félicite de la présence de la quasi totalité des membres du CMJ.

L'ordre du jour peut commencer :

🔗 **Elections municipales, focus sur l'organisation de ces élections**

Mme le Maire fait un rappel de la réglementation relative aux conditions pour être électeur à Fréterive (*avoir 18 ans, être français ou ressortissant européen, avoir son domicile ou sa résidence sur la commune, ou payer des contributions sur la commune*).

Une fois inscrit, l'électeur reçoit sa carte électorale et peut voter aux prochaines élections qui auront lieu les **15 et 22 mars** prochain. Mme le Maire propose aux membres du CMJ de participer à une élection grandeur nature sous forme de jeu de rôles. Il est ainsi procédé à la mise en place d'un bureau de vote avec les bulletins de 2 listes fictives : chaque jeune s'est ainsi vu remettre une copie de carte électorale et a pu voter en respectant le déroulement du scrutin à savoir : vérification de l'identité - prise de deux bulletins de vote et d'une enveloppe – passage obligatoire dans l'isoloir (*il est à noter que pour les communes de – de 1000 habitants le panachage est possible*) – dépôt de l'enveloppe dans l'urne actionnée par le Président du bureau de vote qui à voix haute prononce « a voté » - signature de la liste d'émargement et tampon sur la carte électorale.

A l'issue de cette élection, un dépouillement des suffrages a eu lieu (*décompte des suffrages par candidat*) et une des 2 listes a remporté la totalité des sièges dès le 1er tour (*rappel des conditions pour être élu au 1er tour : avoir obtenu majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au ¼ des électeurs inscrits*).

Au terme de cette élection, les résultats sont déposés le soir même en Préfecture et affichés à la porte de la mairie.

Dans la semaine qui suit, le maire sortant convoque le nouveau conseil avec l'ordre du jour suivant : *élection du Maire, nombre d'adjoints, élections des adjoints*.

Mme le Maire précise que les délégations des adjoints sont définis par arrêté du Maire par domaines de compétences : *travaux, finances, urbanisme ...*

↳ **Visite du sénat à Paris :**



Mme BUEVOZ fait part aux jeunes de l'invitation de Mme Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie, et précise que c'est un honneur pour notre CMJ et une très belle opportunité pour tous les jeunes.

Une information sur cette visite prévue le 10/06 sera diffusée aux familles pour préciser l'organisation de cette journée.

*Pensez dès à présent à vérifier la validité de la **carte d'identité** de votre enfant.*

↳ **Projet « Madagazelle », intervention de Mme DURIF** (enseignante à l'école du Val des Roses à Albertville)

Mme DURIF, habitante de la commune, présente le projet « Madagazelle » aux membres du CMJ.

Il s'agit d'une course féminine à Madagascar qui se déroulera du 9 au 19 juillet 2020. « *La Madagazelle associe course à pied et action solidaire auprès des enfants. L'épreuve sportive représente en moyenne une dizaine de kilomètres chaque jour avec une arrivée dans une école. L'action solidaire se concrétise par l'apport du matériel scolaire. Chaque gazelle prépare un petit colis de fournitures. Ces fournitures sont remises directement aux élèves qui sont rencontrés. Une action concrète empreinte d'émotions, de sourires.* »

Il est donc proposé de réaliser une collecte pour ces enfants lors d'un événement sur la commune.

Mme le Maire soumet au vote la participation du CMJ à cette action. Le CMJ à l'unanimité décide de collaborer à ce beau projet, en association avec l'école de Fréterive, l'association Majunga et l'école du Val des Roses.



↳ **Action « collecte de bouchons plastiques » :**

Mme le Maire félicite et remercie M. Vidal pour la réalisation du container en bois destiné à la collecte de bouchons en plastique. Il a été installé à **côté du point d'apport volontaire au chef-lieu.**

↳ **Opération « mégots » :**

- Les affiches seront distribuées après les vacances de février.
- *Le cendrier a été acheté par la commune et sera installé à proximité de la mairie (endroit à définir).*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Mme le Maire,
Eve BUEVOZ